

>>>> Le Journal de la CCLPA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT



CB
Cabrol & Beauvois
ARCHITECTES

PÔLE DE SANTÉ À LAUTREC :
LE CHANTIER AVANCE

Sommaire

- p. 4 : Administration
La CCLPA lauréate des Marianne de la Parité
- p. 5 : Urbanisme
Contacts utiles pour vos démarches
- p. 6 : France services
Calendrier des permanences
- p. 8 : Environnement
Nouveau responsable SPANC
- p. 9 : Services techniques
Zoom sur le service voirie
- p. 10 : Économie
Le nouveau pôle de santé intercommunal

- p. 16 : Culture
À la recherche de bénévoles
- p. 18: Aquaval
Joyeux anniversaire !
- p. 19 : Tourisme
Bilan de la saison
- p. 12 : Enfance jeunesse
Préparez vos recherches de jobs d'été avec l'IJ
- p. 14 : Petite enfance
Quel mode de garde pour mon enfant ?



Sentier « Le Chemin de l'Eau »

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Chères habitantes, chers habitants du Lautrécois Pays d'Agout,
À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vous adresser, au nom de l'ensemble des élus communautaires, mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de sérénité. Que 2026 soit une année de projets partagés et d'élan collectif pour notre territoire.



Ce numéro de notre journal intercommunal illustre une nouvelle fois la vitalité de la communauté de communes et l'ampleur des actions menées au quotidien. Parmi les projets structurants, la création du pôle de santé intercommunal à Lautrec représente une étape majeure : il répond à un besoin essentiel d'accès aux soins et accompagne l'installation durable de professionnels de santé, au service de toutes les générations.

Vous découvrirez également un focus sur la vie de nos médiathèques, lieux de culture, d'échange et de proximité. Afin de poursuivre leur dynamique, nous lançons un appel à bénévoles : chacun, selon ses envies et son temps, peut contribuer à faire vivre ces espaces si précieux pour notre cohésion sociale.

Parce que le soutien aux familles demeure une priorité, nous faisons un point sur les modes de garde disponibles pour les jeunes enfants, un enjeu central pour l'attractivité de notre territoire et le quotidien des parents.

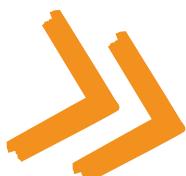
Nos services techniques sont aussi mis à l'honneur, notamment le service voirie, dont le travail patient et indispensable garantit la sécurité, la qualité et l'accessibilité de nos routes.

Enfin, l'année 2026 marquera un événement symbolique : les 30 ans d'Aquaval. Ce lieu emblématique, qui a accompagné des générations de nageurs, de familles et de scolaires, fêtera trois décennies d'activité. Nous aurons l'occasion de célébrer ensemble ce bel anniversaire.

Cet édito revêt pour moi une dimension particulière : il s'agit du dernier que je signe en tant que président de la CCLPA, n'ayant pas souhaité me représenter aux prochaines élections municipales. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à celles et ceux - élus, agents, partenaires et habitants - qui m'ont accompagné durant ces années.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2026.
Continuons à faire vivre l'esprit du Lautrécois Pays d'Agout :
un territoire solidaire, créatif et tourné vers l'avenir.

Thierry Bardou
Président de la CCLPA



► La CCLPA, lauréate des « Marianne de la Parité »

Le 28 août 2025, notre communauté de communes a reçu la Marianne de la Parité, décernée par le réseau Elles aussi. Ce trophée récompense nos efforts pour une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes au sein de nos instances, notamment grâce à une proportion de femmes vice-présidentes supérieure à celle des conseillères communautaires — un engagement fort et concret en faveur de l'égalité.

Un grand merci à Elles aussi, réseau pluraliste d'associations engagé depuis 1992 pour la promotion de la parité dans toutes les instances élues et de décision.

Ensemble, continuons à faire avancer l'égalité femmes-hommes !



Mme Marie-Lise Moser; Mme Véronique Genelle, co-présidente d'Elles aussi; M. Thierry Bardou, président de la CCLPA; Mme Séverine Menchon, directrice de la CCLPA.

► Élections municipales 2026

En mars 2026, les électeurs des 28 communes du Lautrécois-Pays d'Agout éliront leurs conseils municipaux. Ces élections détermineront aussi la composition du Conseil communautaire, l'assemblée qui gère les actions menées à l'échelle intercommunale.

Comment sont élus les conseillers communautaires ?

Dans les communes de 1 000 habitants ou plus, les élus communautaires sont désignés au suffrage universel direct. Les bulletins comportent une liste "fléchée" indiquant les candidats destinés à siéger à la Communauté de communes.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, il n'y a pas de fléchage : les conseillers communautaires sont choisis automatiquement parmi les élus municipaux, dans l'ordre du tableau (maire, adjoints, conseillers).

Repartition des sièges au Conseil communautaire

Chaque commune dispose d'au moins un siège, puis les sièges supplémentaires sont répartis selon la population. Cette organisation garantit une représentation équilibrée entre les communes.

(Lautrec : 4 sièges ; Vielmur sur Agout : 3 sièges ; Damiatte, Fiac, Fréjeville, Guitalens-L'Albarède, Saint-Paul Cap de Joux, Vénès : 2 sièges et les autres communes disposent d'un siège chacune.

Ils élisent le président et les vice-présidents

Lors de la première séance suivant les élections municipales, les conseillers communautaires élisent le président, les vice-présidents et les membres du bureau communautaire.

Ces exécutifs sont chargés de mettre en œuvre les décisions votées par le Conseil.



Quel est le rôle des élus communautaires ?

Les conseillers communautaires siègent au sein du Conseil communautaire, organe délibérant de la Communauté de communes. Leur mission est d'orienter et de contrôler les politiques publiques portées à l'échelle intercommunale.

Ils votent les grandes décisions de l'intercommunalité : budget communautaire, fiscalité, investissements, projets d'aménagement du territoire (zones d'activités, urbanisme...), développement économique, gestion des équipements communautaires, petite enfance, enfance-jeunesse, culture...

Les élections municipales détermineront les femmes et les hommes qui, au-delà des mairies, porteront les enjeux communs du Lautrécois-Pays d'Agout pour les six ans à venir.

► PLUi : prescription de la DP/Mec n° 1 du PLUi

En date du 30 septembre 2025, le conseil communautaire de la CCLPA a décidé d'engager une procédure de déclaration de projet à caractère d'intérêt général pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « La Calmellié » à Lautrec, et au lieu-dit « La Guipaudié » à Saint-Julien du Puy, qui nécessitera une mise en compatibilité (DP/Mec) du PLUi de la CCLPA. Dans ce cadre, une phase de concertation est lancée depuis le 1er octobre 2025 afin de recueillir par écrit les remarques et propositions. Elles peuvent également être adressées directement par courrier à M. le Président de la CCLPA – 878, hameau de la Baudonié – Maison du Pays – 81220 Serviès.

Vous trouverez les registres mis à disposition du public aux lieux et heures suivants :

- CCLPA Services techniques à Lautrec
Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- CCLPA Siège administratif à Serviès
Lundi au vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
- Mairie de Lautrec
Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h
- Mairie de Saint-Julien du Puy
Lundi 10h - 12h / 14h - 18h30 ; mercredi 14h - 19h30 ; vendredi 16h - 18h

► Modification de droit commun n° 1 + modification du règlement du SPR de Lautrec : prochainement une enquête publique !

Comme indiqué lors du précédent numéro, la modification de droit commun n° 1 du PLUi a été prescrite. Le tribunal administratif de Toulouse a désigné un commissaire enquêteur. L'enquête publique est donc en cours de préparation. Celle-ci portera également sur la modification du règlement du site patrimonial remarquable de

Lautrec, visant à permettre l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture, dans certaines zones du SPR.

Pour connaître les dates précises de l'enquête, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la CCLPA.

Liens / Contacts utiles



- Consulter / télécharger le PLUi : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
- Obtenir les formulaires cerfa : www.service-public.fr > fiches pratiques par thème > logement
- Consulter le cadastre : www.cadastre.gouv.fr
- Connaître les risques près de chez soi : www.georisques.gouv.fr
- Accéder à des données cartographiques, vues aériennes, parcelles, etc. : www.geoportail.gouv.fr
- Connaître les zonages culturels et patrimoniaux : www.atlas.patrimoines.culture.fr
- Voir les plans de prévention des risques naturels et technologiques : www.tarn.gouv.fr
- Lire les règlementations du bâtiment et générer les attestations RE2020 et RT2012 : rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr

UDAP du Tarn

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine. Pour les projets situés en secteur protégé (abords de monuments historiques, sites patrimoniaux, remarquables...).

05 63 45 60 77 - udap.tarn@culture.gouv.fr

CAUE du Tarn

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Accompagnement gratuit pour vos projets de construction, d'extension ou de réhabilitation.

05 63 60 16 70 - caue@caue81.fr

Permanences téléphoniques du service des autorisations du droit des sols

Pour des questions relatives à votre dossier d'urbanisme (autorisation en cours, dépôt de dossier, faisabilité...).

le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h30.

05 63 70 52 67



► Les permanences du premier semestre 2026

Pour faciliter vos démarches administratives, France services vous accueille tous les jours gratuitement dans les locaux de la Maison du Pays à Serviès. France services organise également des permanences dans plusieurs communes du territoire. Il est préférable de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la CCLPA.

📍 Fiac :

Les 30/01 ; 27/02 ; 27/03 ; 24/04 ; 29/05 ; 26/06

📍 Lautrec :

Les 06/02 ; 06/03 ; 03/04 ; 05/06



Démarches administratives,
demande d'aides, ou de
renseignements,
prenez rendez-vous !

📍 Vielmur sur Agout :

Les 13/01 ; 10/02 ; 10/03 ; 14/04 ; 12/05 ; 09/06

📍 Saint-Paul Cap de Joux :

Les 20/01 ; 17/02 ; 17/03 ; 21/04 ; 19/05 ; 16/06

Ces permanences sont susceptibles d'être annulées exceptionnellement (jours fériés, congés de la conseillère, etc.) et les usagers concernés seront informés en amont.

► Une communication renforcée pour mieux vous accompagner

Toujours soucieux d'améliorer l'accès aux services publics et de faciliter les démarches administratives des habitants, France services renforce sa communication à l'échelle du territoire.

L'objectif : mieux informer, mieux orienter et offrir à chacun les outils nécessaires pour accéder facilement aux accompagnements proposés.



Un flyer semestriel sur
l'actualité du service

Une nouvelle
plaquette d'information



Zoom partenaire

Apprendre le numérique à son rythme avec Christophe Fabriès

Deux fois par semaine, la Maison du Pays à Serviès accueille les ateliers informatiques animés par Christophe Fabriès, conseiller numérique du département. Ces séances gratuites s'adressent à tous ceux qui souhaitent se familiariser avec l'outil informatique, qu'ils soient débutants ou déjà un peu initiés.

Organisés par petits groupes de 6 à 8 personnes, les ateliers se déroulent sur des cycles de 10 à 12 semaines. Christophe Fabriès s'adapte au rythme et au niveau de chacun pour accompagner les participants dans leurs besoins concrets : apprendre à envoyer un mail, enregistrer un document, faire un achat en ligne, reconnaître les arnaques numériques ou encore améliorer ses recherches sur Internet.

Au-delà de la simple formation, ces ateliers permettent de gagner en autonomie dans l'utilisation du numérique au quotidien, dans une ambiance conviviale et bienveillante.



Ateliers gratuits,
sur inscription :
05 63 70 52 67



CONSEILLER
NUMÉRIQUE



► Les rendez-vous du début d'année 2026 !

France services propose plusieurs temps forts pour accompagner les habitants et favoriser les échanges.

► Le petit déjeuner des aidants

Le quatrième petit déjeuner des aidants aura lieu le 3 février et un second rendez-vous est prévu en juin. Ces rencontres conviviales offrent un moment d'écoute et d'échanges pour les proches aidants. Trois rencontres seront organisées en 2026.



Édition du petit déjeuner des aidants
du mois d'avril 2025.

► Forum de l'emploi saisonnier : le 20 mai

En partenariat avec France travail de Castres, ce forum permet aux candidats et employeurs d'échanger, d'identifier et de saisir des opportunités dans les domaines de l'agriculture, de la restauration, du tourisme et de l'animation.

► Ateliers M2P (Midi-Pyrénées prévention)

Deux nouveaux ateliers gratuits seront organisés dès le début de l'année 2026 sur le territoire. Ces actions de prévention, proposées dans un cadre convivial et bienveillant, visent à accompagner chacun dans la prise en main de sa santé, de son bien-être et de sa vitalité au quotidien.



► Atelier « Cap bien être »

Dès le mercredi 28 janvier, cet atelier proposera quatre séances collectives (suivi d'un entretien individuel par téléphone) consacrées au bien-être, à la détente et à la gestion du stress. Les participants pourront découvrir des techniques simples et efficaces pour mieux gérer les tensions du quotidien et favoriser un équilibre personnel durable.



Les mercredis de 14h à 16h45
Maison du Pays
878, hameau de la Baudonié
81220 Serviès

► Atelier « Vitalité »

À partir du mercredi 11 mars, place à la dynamique et à la bonne humeur avec six séances pour entretenir sa forme, adopter de bons réflexes santé et préserver sa vitalité jour après jour. L'objectif : allier activité physique, conseils pratiques et échanges conviviaux pour retrouver énergie et motivation.



Les mardis de 14h à 16h30
Maison des sports
8 chemin d'Encavayé
81570 Vielmur sur Agout

+ d'informations et inscriptions :
france-services@ccipa.fr
05 63 70 52 67

► Continuons de trier nos déchets !

Le tri des déchets, c'est un petit geste simple qui fait une vraie différence pour notre commune. Grâce à vous, nous diminuons les déchets qui finissent à l'enfouissement et nous protégeons nos ressources.

En continuant à trier, chacun contribue à un environnement plus sain et agréable. C'est facile, utile, et bénéfique pour tous. Alors poursuivons ensemble cet élan positif !



► Changement des jours de collectes en porte-à-porte

À partir du 5 janvier, les ramassages d'ordures ménagères en porte-à-porte changent de date.



Vielmur sur Agout :

Lundi : ramassage des ordures ménagères
Jeudi : ramassage du tri

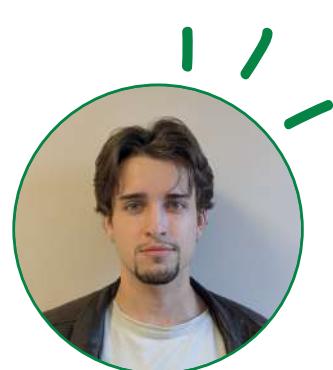
Damiatte et Saint-Paul Cap de Joux :

Jeudi : ramassage du tri
Vendredi : ramassage des ordures ménagères

► Louis, nouveau responsable SPANC !



Je m'appelle Louis Azas et je suis originaire de Castres. J'ai pris mes fonctions en octobre dernier. Après un baccalauréat scientifique, je me suis orienté vers un BTS Gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU). Durant cette formation, j'ai effectué un stage au sein du service SPANC de la CCLPA. J'ai également acquis plusieurs expériences professionnelles au travers de différents stages, ainsi que lors de mon alternance réalisée dans un bureau d'études. Aujourd'hui, je suis ravi d'occuper ce poste.



Louis AZAS
Responsable SPANC

Nous vous invitons à lui réserver le meilleur accueil. N'hésitez pas à le contacter pour vos contrôles d'assainissement ou pour toute question relative à votre installation.

Louis Azas
+ d'informations : 06 16 16 19 15
spanc@cclpa.fr

SERVICES TECHNIQUES

► Le rôle du service voirie

Le service voirie assure la gestion et l'entretien du réseau routier intercommunal. Ses missions principales consistent à garantir la sécurité, la qualité des déplacements et le bon état des infrastructures utilisées quotidiennement par les habitants.

► Entretien des routes

Le service réalise les réparations de chaussées, le nettoyage, le fauchage des accotements et l'entretien des fossés afin de maintenir les voies en bon état.



► Sécurité et signalisation

Il installe et remplace les panneaux, réalise le marquage au sol et met en place des aménagements de sécurité, tout en surveillant les zones sensibles.

► Gestion des ouvrages

Il s'occupe des ponts, et murets.

► Coordination des travaux

en régie et en prestation de service



► Tom, nouvel apprenti au service voirie



Je m'appelle Tom Santoul, je suis de Vielmur sur Agout. Je suis en CAP Construction de routes et aménagements urbains au CFA Occitanie, sur le campus de Muret. J'ai commencé en septembre dernier et ma formation va durer deux ans. J'ai postulé à la CCLPA via le site emploi territorial, et j'ai été recruté. Je suis ravi de travailler dans cette équipe, j'ai été bien intégré, l'ambiance est bonne.

Mes missions ?

Je participe à la réalisation des travaux de revêtement, je conduis le cylindre, le tracteur balayeuse, je passe le balai ou le souffleur sur la voie, et je mets en place la signalisation.

Conduire une goudronneuse, c'était un rêve d'enfant !



Tom SANTOUL
Apprenti service voirie



► Bientôt un nouveau pôle de santé intercommunal !

Depuis juillet 2025, on peut constater l'avancée des travaux du futur pôle de santé intercommunal à Lautrec, au 2 rue Louis Cros (à proximité du collège). Un projet ambitieux et attendu, dont nous vous dévoilons aujourd'hui les premières images virtuelles.

► Un projet pensé pour les patients et les professionnels. Ce nouveau pôle, d'une surface de 400 m², est conçu pour offrir une prise en charge globale et coordonnée des patients car il est situé sur le même terrain que la future pharmacie avec un parking mutualisé pour faciliter l'accès à tous. Une solution pratique pour les patients, qui pourront ainsi bénéficier de plusieurs services de santé en un seul lieu.

Ouverture prévue
en septembre 2026



► Des espaces adaptés et modernes

Les travaux avancent à grand pas : après le dallage, place à la construction des murs ! Dès le printemps 2026, les équipes se concentreront sur les aménagements intérieurs :

- 235 m² de bureaux ;
- 100 m² d'espaces de circulation et d'attente ;
- 27 m² de salle de repos et de réunion ;
- 23 m² de locaux techniques et commodités pour les patients.



Pour toute question, ou pour rejoindre le projet :



Sylvain Ravier

+ d'informations : 05 63 70 52 67
developpement@cclpa.fr



► Une équipe pluridisciplinaire déjà en place

Plusieurs professionnels de santé se sont d'ores et déjà engagés dans ce projet. Parmi eux :

- 2 médecins généraliste, 1 dentiste, 1 podologue, 1 orthophoniste, 4 infirmières.

Certains de ces professionnels travaillent déjà ensemble au sein d'une équipe de soins primaires, garantissant une prise en charge coordonnée et de qualité.

Un projet soutenu financièrement. Le coût total des travaux est estimé à 995 000 € HT. Pour le concrétiser, la CCLPA a obtenu le soutien de l'État, du Département et de l'Europe, à hauteur de 39 % du financement.

Des bureaux sont encore disponibles, vous souhaitez vous installer à Lautrec ? découvrez le village et tous ses attraits :

Flashez-moi !



Ce pôle de santé viendra compléter l'offre de soins déjà existante, notamment avec le pôle de santé intercommunal de Vielmur sur Agout.

Une belle avancée pour renforcer l'accès aux soins sur le territoire !

► Nouveau kinésithérapeute au pôle de santé intercommunal de Vielmur sur Agout

En service depuis 2019, sur la place du village, le pôle de santé accueille une dizaine de professionnelles dont Mme Marie-Agnès Rivière qui va quitter les locaux pour laisser sa place à un jeune

nouveau kinésithérapeute, M. Philippe Girard, préalablement installé dans la commune de Sémalens.

On lui souhaite la bienvenue !

► Une première installation sur la nouvelle extension de la ZA Borio Novo à Vielmur sur Agout

Officiellement propriétaire depuis le mois de septembre, le jeune entrepreneur Aubin Cluzel, spécialisé dans la fabrication d'éléments métalliques (portails, pergolas, brise-vue, etc.) et la réparation d'outils agricoles pour les professionnels ainsi que la tuyauterie inox alimentaire, est en train de construire un local de 250 m². Ouverture à partir du mois de février.



Aubin Cluzel entouré de sa famille, de Thierry Bardou, président de la CCLPA, et de Sylvain Ravier, responsable développement.

Si vous souhaitez installer votre entreprise dans un cadre dynamique et accessible, venez nous rencontrer.

5 terrains encore disponibles :

de 1 300 à 1 900 m² (30 €/m²)

Emplacement stratégique sur l'axe Lavaur/Castres
À deux pas de la future autoroute



Sylvain Ravier

+ d'informations : 05 63 70 52 67
developpement@cclpa.fr

► Nouveau séjour au ski pour les jeunes

Cet hiver, 110 enfants du territoire vont pouvoir arpenter les pistes de ski lors de deux séjours différents dans les Hautes-Pyrénées :

- Du 23 au 27 février, 60 jeunes de 12 - 17 ans iront à la station de Peyragudes
Du 02 au 06 mars, 50 enfants de 7 - 11 ans iront à la station de Saint-Lary Soulan



Pré-inscriptions du 05 au 16 janvier via le portail familles sur cclpa.fr

- Créez votre compte famille
- Procédez à la préinscription de votre enfant

ou QR code



Yannis Perin

+ d'informations :
05 63 70 52 67
anim.jeunesse@cclpa.fr

► Formation BAFA générale : nouvelles dates

Vous avez envie de travailler avec des enfants et des adolescents ? **Le BAFA est fait pour vous !** Accessible dès 16 ans, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur vous permet d'obtenir un diplôme et d'acquérir une expérience pratique.

Le BAFA s'obtient après validation de 2 sessions théoriques (de 8 et 6 jours) et d'une session pratique en accueil de loisirs (14 jours).

La CAF du Tarn et la CNAF vous aident à financer votre BAFA.

Pour l'inscription :

- sur le site : www.jeunes.gouv.fr (obtenir un numéro)
- sur le site : www.ma-formation-bafa.fr (s'inscrire sur cette session).

La CCLPA ne gère pas les inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

du 25 avril au 03 mai

Tarif CCLPA* : 290 € Tarif normal : 380 €

*Tarif réservé aux résidents ou travailleurs sur le territoire de la CCLPA

Formation générale 8 jours



Stage pratique 14 jours



Approfondissement 6 ou 8 jours

Pour une recherche de stage, une aide pour la demande de financement, contactez Mireille, informatrice IJ : enfance-jeunesse@cclpa.fr



Commencez vos recherches le plus tôt possible, dès janvier-février ! La structure Info Jeunes du Lautrécois Pays d'Agout est là pour vous accompagner dans votre recherche de job !

Des informations et des conseils :

Avoir un CV qui donne envie, écrire une lettre de motivation qui va séduire un recruteur, être à l'aise pour se présenter aux employeurs.

Mireille Payrastre

+ d'informations :
05 63 70 52 67 - enfance-jeunesse@cclpa.fr



Guide
Trouver un job
en Occitanie

► Les échos de l'ALSH intercommunal à Montdragon

► Signature d'un projet éducatif territorial «Plan mercredi» entre la CAF, la SDJES, le préfet du Tarn et le président de la CCLPA.

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.



► Restauration : depuis le mois d'avril 2025, la mairie de Montdragon met à disposition la cantine de la nouvelle école les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Ce projet a permis :

- la valorisation du patrimoine avec la rencontre d'artisans de Lautrec :
 - visite de l'atelier du sabotier ;
 - découverte du moulin avec le meunier ;
 - ateliers de tissage avec la tisserande ;
- de créer du lien avec les 3 écoles du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Montdragon, Laboutarie et Saint-Julien du Puy pour assurer un meilleur suivi des enfants.



► Projet artistique : cet été, les jeunes de l'ALSH ont réalisé une fresque sur la thématique de l'été : « l'eau et les ruisseaux » avec l'équipe d'animation et l'artiste auteur Camille Messager de Cuq.

► Des jeunes impliqués sur notre territoire

► Un projet écocitoyen

Le mardi 3 mars 2026, 8 jeunes vont pouvoir intégrer un chantier participatif de plantation de haies dans la future zone économique à Damiatte. Ce projet est réalisé en partenariat avec l'association « Arbres et paysages tarnais ». Il leur permettra d'agir pour l'environnement et la valorisation du territoire.

En récompense de leur travail, les jeunes pourront profiter d'une après-midi loisirs.

► Commission locale Eau Jeunes

Les 18 éco-délégués du collège Les Portanelles de Lautrec participent à la mise en place d'une commission locale eau jeunes.

Le partenariat entre le CPIE Tarn (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), le syndicat mixte du bassin de l'Agout, le collège et le service jeunesse de la CCLPA porte sur la sensibilisation des jeunes à la préservation des milieux aquatiques, et la biodiversité.

Cette commission sera un lieu d'échanges, de débats et de propositions au travers d'animations et dont les avis et enquêtes seront transmis au « schéma d'aménagement et de gestion de l'eau Agout ».

► Nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs 2026-2028

Les conventions pluriannuelles d'objectifs entre les associations d'accueil de loisirs du territoire et la CCLPA vont permettre de fixer pour 3 ans, de 2026 à 2028, les engagements respectifs de chacun autour d'un projet défini.

Dans le cadre de sa compétence, et via sa politique éducative et d'action sociale, la CCLPA accompagne financièrement et techniquement les associations en charge de l'accueil éducatif des enfants du territoire, sur les temps de loisirs des mercredis et des vacances.

► Quel mode de garde pour mon enfant ?

Vous êtes futurs ou jeunes parents, et vous cherchez un mode de garde pour votre enfant.

La CCLPA propose différentes solutions pour vous accompagner.

Deux crèches intercommunales, une crèche associative, des assistantes maternelles et deux maisons d'assistantes maternelles (une à Guitalens L'Albarède et l'autre à Fiac).



- **Un accueil individuel** par une assistante maternelle à son domicile ? Ce type d'accueil offre un cadre familial plus souple en termes d'horaires, d'accueil d'enfants malades, etc. et favorise un accueil de l'enfant davantage personnalisé. Une assistante maternelle doit avoir reçu un agrément du conseil départemental pour travailler. Cela lui permet de justifier de ses capacités pour exercer ce métier. Elle possède un lieu offrant des conditions d'accueil et de sécurité adapté aux jeunes enfants.
- **Un accueil individuel au sein d'une MAM** par une assistante maternelle exerçant dans un lieu dédié. Cette solution mixe l'accueil individualisé pour votre enfant et le lien avec les autres enfants et assistantes maternelles de la MAM.
- **Un accueil en crèche** : ce type d'accueil facilite la vie en collectivité dans des locaux adaptés et sous la responsabilité d'une équipe pluridisciplinaire.

En fonction de votre situation, vous pourrez prétendre à des aides :

 Votre enfant est accueilli en crèche :

La participation financière qui vous est demandée est fixée selon vos ressources et votre situation familiale.

 Votre enfant est accueilli chez une assistante maternelle ou gardé à votre domicile :

Vous avez droit au complément de mode de garde (CMG).

► Mise en place du guichet unique au 1^{er} trimestre 2026

Durant le premier trimestre 2026, le guichet unique permettra aux familles d'être aidées pour trouver le mode de garde qui convient le mieux à leurs attentes et besoins.

Sur notre territoire, deux modes d'accueil sont possibles pour les tout-petits : accueil individuel chez une assistante maternelle agréée ou en MAM et accueil collectif dans une des deux crèches intercommunales ou dans la crèche associative.

 Comment contacter le guichet unique ?

Prenez rendez-vous avec l'animatrice du guichet petite enfance. Elle pourra vous informer sur les différents modes de garde du territoire et vous orienter sur le type d'accueil qui convient le mieux à votre besoin. Elle vous guidera sur toutes les démarches d'inscription via le portail famille.

Relais petite enfance
+ d'informations :
05 63 70 52 67 rpe@cclpa.fr

Portail familles :
<https://cclpa81.portail-familles.app/>

ou QR code
portail familles



► De nombreuses animations au relais petite enfance

Le relais petite enfance accompagne au quotidien les assistantes maternelles et les jeunes enfants qu'elles accueillent. Tout au long de l'année, l'équipe propose un programme riche et varié : spectacles adaptés aux tout-petits, sorties au verger pour découvrir la nature, ateliers de décoration de Noël, activités manuelles et sensorielles, ou encore séances de lecture à la médiathèque. Des parcours de motricité sont également mis en place pour favoriser l'éveil corporel et la confiance en soi. Ces moments partagés offrent aux enfants des découvertes essentielles, et aux assistantes maternelles un espace d'échanges et de rencontres. Un service convivial, ouvert et dynamique.



► Programme des ateliers parentalité de la PMI (protection maternelle infantile)

La ronde des mots

Venez vivre une parenthèse à la découverte des mots et des histoires avec votre enfant grâce aux talents de conteuse d'une infirmière puéricultrice.

- 13 janvier
- 17 mars
- 19 mai
- 10 février
- 14 avril
- 16 juin

de 10h à 11h30
à la Maison du Pays - Serviès



1, 2, 3... moteur !

Marylis Lacaze (éducatrice de jeunes enfants) propose aux enfants ayant acquis la marche, un atelier de psychomotricité.

- 12 janvier
- 9 février

de 10h à 11h15
à la Maison du Pays - Serviès



► Deux nouvelles directrices pour les crèches intercommunales



Amandine DECOUTY

Directrice de la crèche
Les Petits Meuniers
Lautrec

Delphine CAYZAC

Directrice de la crèche
Poussin Pousette
Vielmur sur Agout

Amandine Decouty et Delphine Cayzac, respectivement directrice des Petits Meuniers à Lautrec et Poussin Pousette à Vielmur sur Agout, ont récemment pris leurs fonctions.

Toutes deux éducatrices de jeunes enfants, elles vont contribuer à proposer un accueil de qualité aux enfants. La richesse de leurs parcours et leurs expériences viennent apporter un nouveau dynamisme auprès des équipes.

► Les médiathèques intercommunales : des lieux de vie au cœur du territoire

Les médiathèques intercommunales de Vielmur sur Agout et de Saint-Paul Cap de Joux sont bien plus que des espaces de prêt : elles constituent de véritables lieux de culture, de rencontres et de partage, ouverts à tous les habitants.

On peut y lire, emprunter, jouer, découvrir, participer à des animations... ou simplement profiter d'un moment convivial au milieu des livres.

► Un partenariat fort avec la médiathèque départementale du Tarn

Grâce au partenariat avec la médiathèque départementale du Tarn, les médiathèques de Vielmur sur Agout et de Saint-Paul Cap de Joux bénéficient d'au moins 2 passages par an du bibliobus, qui renouvelle et enrichit les collections, et d'une navette mensuelle permettant des échanges plus fréquents, notamment sur réservation.

Ce dispositif offre ainsi aux usagers un large choix de documents : romans, bandes dessinées, albums jeunesse, documentaires, CD, DVD, etc.

L'accès aux médiathèques est libre, et l'inscription au prêt est simple et entièrement gratuite. Chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 6 documents imprimés, 1 jeu de société, 2 CDs et 1 DVD, pour une durée d'un mois, avec possibilité de prolongation d'un mois supplémentaire.

Le catalogue en ligne est accessible à l'adresse suivante : <https://mediatheques-cclpa.fr>.

Les abonnés peuvent également y créer leur compte personnel pour gérer leurs prêts, réserver des documents et suivre les nouveautés de la médiathèque.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à venir vous renseigner directement sur place !

► Un engagement fort auprès des enfants

Tout au long de l'année, les deux médiathèques accueillent les classes des écoles du territoire. Ces temps de découverte de la lecture et des livres participent à l'éveil culturel et littéraire des enfants. Faire entrer les plus jeunes dans de tels lieux, c'est semer dès aujourd'hui les graines du lecteur de demain.



Les enfants de l'école de Jonquières à la médiathèque intercommunale de Saint-Paul Cap de Joux pour emprunter des livres et voir l'exposition « Être actif face à la violence ».

Horaires d'accueil du public

► Médiathèque de Vielmur sur Agout
Lundi : 15h – 18h
Mercredi : 9h30 – 12h30 / 14h – 18h
Samedi : 10h – 12h

► Médiathèque de Saint-Paul Cap de Joux
Lundi : 15h30 – 18h
Mercredi : 10h – 12h / 15h – 17h30
Samedi : 9h30 – 12h

► Un soutien aux associations locales

Le cahier des charges pour les demandes de subvention 2026 sera disponible courant janvier 2026 sur le site de la CCLPA.

Pensez à vous connecter pour le consulter et préparer votre dossier, ou n'hésitez pas à le demander directement auprès de nos services.



APPEL À BÉNÉVOLES MOTIVÉS



Vous aimez le contact avec le public, partager vos coups de cœur, accompagner petits et grands dans la découverte de la lecture ?

Les médiathèques recherchent des bénévoles motivés pour rejoindre leur équipe !

Être bénévole ce n'est pas seulement « aider de temps en temps » :

c'est s'engager dans un véritable service public de proximité, au cœur de la vie culturelle du territoire.

Nous recherchons des personnes ayant :

- le sens de l'accueil et du service aux usagers ;
- l'envie d'échanger, de partager et de transmettre ;
- du dynamisme, de la bienveillance, et le goût du travail en équipe.



Que vous soyez disponible chaque semaine ou quelques heures par mois, votre présence compte vraiment.

Nous rejoindre, c'est contribuer à faire vivre des lieux ouverts à tous, favoriser le lien social et encourager l'accès à la culture.



Conseils de lecture

d'Emmeline et Aurore, de l'équipe de la médiathèque



Les Jumeaux Crochemort de Cassandra O'Donnell, éditions Flammarion Jeunesse

Plongez dans l'univers envoûtant de Silence et Oriel Crochemort, des jumeaux aussi mystérieux qu'attachants. Rappelés dans le manoir familial après des années d'exil, ils découvrent que leur lignée cache bien des secrets... et qu'une malédiction plane sur tout ce qu'ils aiment.

Cassandra O'Donnell signe ici une trilogie fantastique au souffle gothique, mêlant suspense, émotions et humour noir. Chaque tome renforce le lien entre les deux héros et creuse un univers peuplé d'ombres, de revenants et de non-dits familiaux. Une saga pleine de charme, idéale pour les lecteurs dès 13 ans qui aiment frissonner sans cauchemarder, rire au détour d'un cimetière et se laisser happer par une écriture vive et immersive.

Roman jeunesse.



Les Semeuses de Diane Wilson, éditions Pocket

« Tu dois revenir au temps d'avant. Va voir ce qui est arrivé aux familles, aux enfants surtout. » De 1860 au début des années 2000, ce roman retrace la puissance des graines, au travers du destin de quatre femmes et des sagesses autochtones sur les rives du fleuve Minnesota. Diane Wilson explore les conséquences de la confiscation violente des terres des Dakotas par les colons : les déportations, les réserves, les familles brisées, l'acculturation et la marginalisation. Quatre voix se font écho dans le temps qui passe, reliées par la connaissance des plantes et des graines, comme un symbole de transmission et d'espérance. Un premier roman sensible, intense et magnifique.

Roman adulte.

► Encore une belle saison en 2025

38 000 visiteurs ont profité d'Aquaival cet été pour se rafraîchir, se détendre ou apprendre à nager. Une fréquentation en constante progression depuis 10 ans, qui témoigne de l'attachement des habitants à ce site unique.

On ne peut que se réjouir de la notoriété dont bénéficie le site aujourd'hui.

Cette année aura été marquée par l'apprentissage de la nage. En effet, après l'installation de deux lignes d'eau démontables dans le grand bassin, 4 écoles ont été accueillies pendant deux semaines permettant à plus d'une centaine d'enfants de bénéficier d'un accès à un bassin de nage.



Tout au long de l'été, ce sont deux autres dispositifs que nous avons déployés, avec des cours de natation pour particuliers, et un partenariat avec l'Éducation nationale pour le dispositif « J'apprends à nager ». Huit élèves de primaire ont bénéficié de 10 séances gratuites à la fin du mois d'août.

► Nouveau mode de gestion des espaces verts sur Aquaival

Parce qu'il faut s'adapter aux usages, les élus de la CCLPA, ont fait le choix de modifier les interventions des agents des espaces verts sur Aquaival, en mettant en place une gestion différenciée.

Qu'est-ce que c'est ?

Plutôt que d'appliquer une tonte et une taille uniforme sur les 160 000 m² que représentent Aquaival (ce qui est énorme !), nos services interviendront moins à certains endroits, notamment la plupart des talus où les gens ne circulent pas ou peu. Par ailleurs, les interventions seront inchangées.

Alors si vous voyez apparaître à certains endroits des coquelicots et des pâquerettes, ne soyez pas inquiets, c'est la NATURE !

En dehors du plaisir des yeux et de favoriser la biodiversité grâce au développement de la flore

locale et des habitats pour la faune (insectes, oiseaux...), cela représente aussi un avantage économique en réduisant les interventions des agents qui pourront alors travailler sur d'autres secteurs dont nous avons la charge aujourd'hui. Cette démarche expérimentale s'étalera tout au long de l'année 2026.



AQUAVAL 2026 : TROIS DÉCENNIES À CÉLÉBRER ENSEMBLE !

Souvenez-vous... À l'époque où l'ombre se faisait rare et où les arbres n'étaient encore que de jeunes pousses. Le temps a passé, et Aquaival a grandi avec vous. Aujourd'hui, le site a bien changé et n'a jamais été aussi accueillant.

Pour célébrer ses 30 ans, nous vous préparons une journée exceptionnelle lors de l'ouverture du complexe, le samedi 20 juin 2026. Animations, surprises et festivités rythmeront cette journée spéciale, jusqu'à tard dans la soirée.

Notez la date dès maintenant dans vos agendas : une fête inoubliable vous attend !



SAMEDI 20 JUIN 2026

TOURISME

► Bilan de la saison touristique

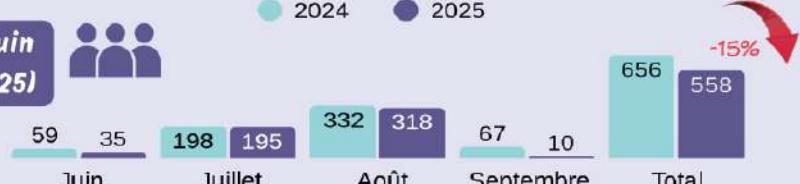
Nombre de visiteurs de mai à septembre (2024 / 2025)

Bureau de Lautrec



Nombre de visiteurs du 15 juin au 15 septembre (2024 / 2025)

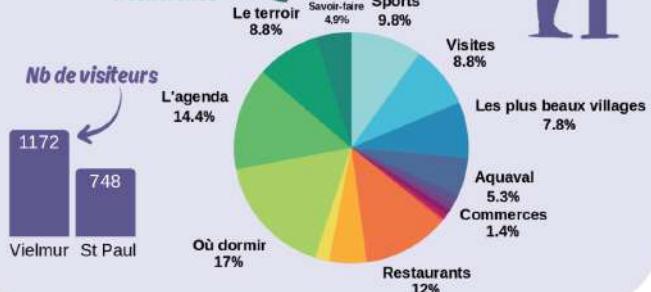
Bureau de St Paul



BORNES INTERACTIVES

Du 1er janvier au 15 octobre 2025

Recherches



MOULIN À VENT DE LAUTREC DU 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE



Jusqu'en 2024, le tarif de la visite commentée du moulin à vent était de 2€/pers. En 2025, ce tarif est de 3€/pers. Le tarif de la visite libre à 1€/pers. reste inchangé.

► Guide des accueils en mairie

Les équipes municipales sont parfois les premières sollicitées par des porteurs de projets ou des demandes touristiques. L'Office de tourisme a pris conscience d'un réel besoin de créer un guide à destination des agents d'accueil de nos 28 communes afin de faciliter le discours. Ainsi, ce document est un véritable outil pour :

- connaître notre office et ses missions ;
- renseigner efficacement les touristes et les socioprofessionnels ;
- informer les associations organisatrices d'évènements.

GUIDE DES ACCUEILS EN MAIRIE

Information interne de l'Office de tourisme pour le personnel de mairie



L'agenda des manifestations

L'équipe de l'Office de tourisme prépare chaque mois un livret regroupant les manifestations organisées sur le territoire.

Vous souhaitez le recevoir ?

Ecrivez-nous
lautrectourisme@ccipa.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
[@lautrectourisme](https://www.facebook.com/lautrectourisme)
[@ccipa81](https://www.instagram.com/lautrectourisme)

BONNE
ANNÉE

2026

